

ACTO ARAIGNEES est spécialement mis au point pour lutter efficacement contre les **araignées** à l'intérieur comme à l'extérieur des habitations et des locaux (caves, greniers, garages, abris de jardin...).

ACTO ARAIGNEES, légèrement parfumé au marron d'inde, est doté d'une double action :

- * **Action de choc** :..... Une pulvérisation directe sur l'araignée l'exterminé dans les secondes suivantes.
- * **Action longue durée**: Appliqué sur les surfaces à protéger, il agit par **contact** et **ingestion** sur les araignées et les empêche de recoloniser les zones traitées pendant 8 à 10 semaines.

COMPOSITION en % (m/m) :

Perméthrine (CAS n°52645-53-1) : 0,8 %

MODE D'EMPLOI :

Pulvériser **ACTO ARAIGNEES** soit directement sur l'araignée, soit à 30 cm des surfaces à protéger (coins de plafonds et de fenêtres, arrières de meubles, poutres, volets ...).

ACTO ARAIGNEES ne tache pas. Sur certaines matières fragiles, faire un essai préalable.

Renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation. Un flacon permet de traiter 50 m² en pulvérisant 20 % des surfaces, soit 10m².

Stocker le produit entre 5°C et 35°C. Craint le gel.

Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.



(Réf. ARAI 5)
Pulvérisateur 500 ml
Carton de 12

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



ATTENTION

EUH208 Contient de la perméthrine.

Peut produire une réaction allergique. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants et un équipement de protection des yeux. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P501 Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.